



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lignes

Question écrite n° 20553

Texte de la question

M. Claude Sturni attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la ligne ferroviaire TER Haguenau-Niederbronn-les-Bains. La modernisation de cette ligne, inscrite au CPER en cours, paraît remise en question, l'État semblant ne plus vouloir honorer ses engagements. Or les travaux planifiés pour 2014 sont indispensables sur cette ligne, vitale non seulement pour les habitants, mais également pour Alstom, entreprise qui possède un embranchement sur cette ligne ferroviaire à Reichshoffen. En conséquence il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

La modernisation de la ligne Haguenau-Niederbronn-les-Bains est inscrite dans le contrat de projets État-Région (CPER) 2007-2013 pour 24 M€ avec une participation de l'État attendue à hauteur de 8,7 M€. Les études d'avant projet, conduites dans le cadre du CPER, ont permis de préciser la consistance des travaux. Ainsi, compte tenu de l'état de l'infrastructure, d'importants travaux de renouvellement de la voie sont à prévoir avant même le lancement de la modernisation proprement dite qui permettra le développement de l'offre de service. Pour la seule première phase de travaux, la contribution de l'État s'élève à plus de 6 M€ qu'il n'a pas été possible de programmer en 2013 compte tenu du contexte budgétaire particulièrement contraint. En effet, des choix ont dû être opérés entre des projets d'égale importance et la priorité a été donnée aux opérations attendues dans les régions où le volet ferroviaire du CPER était le moins avancé. L'État n'entend cependant pas renoncer à cette opération, mais l'engagement des travaux devra s'envisager dans le cadre plus global des moyens à mobiliser pour l'ensemble du réseau ferré existant. En tout état de cause, l'état actuel de la ligne permet toujours la circulation des trains opérés par les industriels embranchés.

Données clés

Auteur : [M. Claude Sturni](#)

Circonscription : Bas-Rhin (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20553

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2013](#), page 2452

Réponse publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7264